

# La Pêche en Pays de la Loire





Fileyeur

MOBY DICK (Les Sables d'Olonne)



Chalutier



Pélagique

NATHALIE ANNE (La Turballe)



Senneur

# TAC et quotas



- **Gestion des pêcheries : (TAC) Les Totaux Admissibles de Captures** (possibilités de pêche) sont des limites de captures (exprimées en tonnes ou en chiffres) fixées pour la plupart des stocks commerciaux de poissons.
- **La Commission Européenne** prépare des propositions, pour les états membres, en s'appuyant sur les avis scientifiques concernant l'état des stocks délivrés par des organes consultatifs tels que le **(CIEM)** Conseil international pour l'exploration de la mer et le **(CSTEP)** comité scientifique, technique et économique de la pêche. Certains plans pluriannuels prévoient des règles pour fixer les TAC.
- Ceux-ci sont **définis tous les ans** pour la plupart des stocks (tous les **deux ans pour les stocks d'eau profonde**) par le conseil des ministres de **la Pêche**. Lorsque les stocks sont partagés et gérés conjointement avec des pays non membres de l'UE, les TAC sont convenus avec ces pays ou groupes de pays. **(70)**



# TAC et quotas

- **Ils sont répartis** entre les pays de l'UE sous la forme de **quotas nationaux**.
- Les quotas sont distribués en appliquant un pourcentage différent par stock et par pays, afin de **garantir une stabilité relative**. (Antériorité)
- Les pays de l'UE peuvent **s'échanger leurs quotas**.
- Ils doivent utiliser des critères objectifs et transparents pour **répartir les quotas nationaux entre les pêcheurs** et veiller à ce que les quotas fixés ne soient **pas surexploités**.
- Lorsqu'un **quota** applicable à une espèce est **épuisé**, le pays doit fermer la pêcherie concernée. (71)

# Le CNPMEM

Le Comité national des pêches maritimes et des élevages marins

- Le CNPMEM est l'échelon national de **l'organisation professionnelle des pêches et des élevages marins** qui comporte également des **comités régionaux (14)** et **départementaux ou interdépartementaux (12)** installés le long du littoral métropolitain et domien.
- Les **comités** sont tous **autonomes et indépendants**.

# Carte des Comités des pêches en France



# Organisation Professionnelle (OP) Pays de Loire COREPEM



## Les *missions* du COREPEM

Représentation et promotion des  
intérêts généraux des pêcheurs et des  
éleveurs marins professionnels en Pays  
de la Loire



Adoption de  
délibérations pour une  
exploitation rationnelle  
des ressources



Participation à l'élaboration et application des  
règlementations de la gestion des ressources  
halieutiques (hors mises sous TAC et quotas)



Participation à l'élaboration  
de réglementations sur les  
engins de pêche



Réalisation d'actions  
économiques et sociales en  
faveur des professionnels de  
la pêche



Participation aux politiques  
publiques régionales pour favoriser  
une gestion durable de la pêche  
et de l'aquaculture

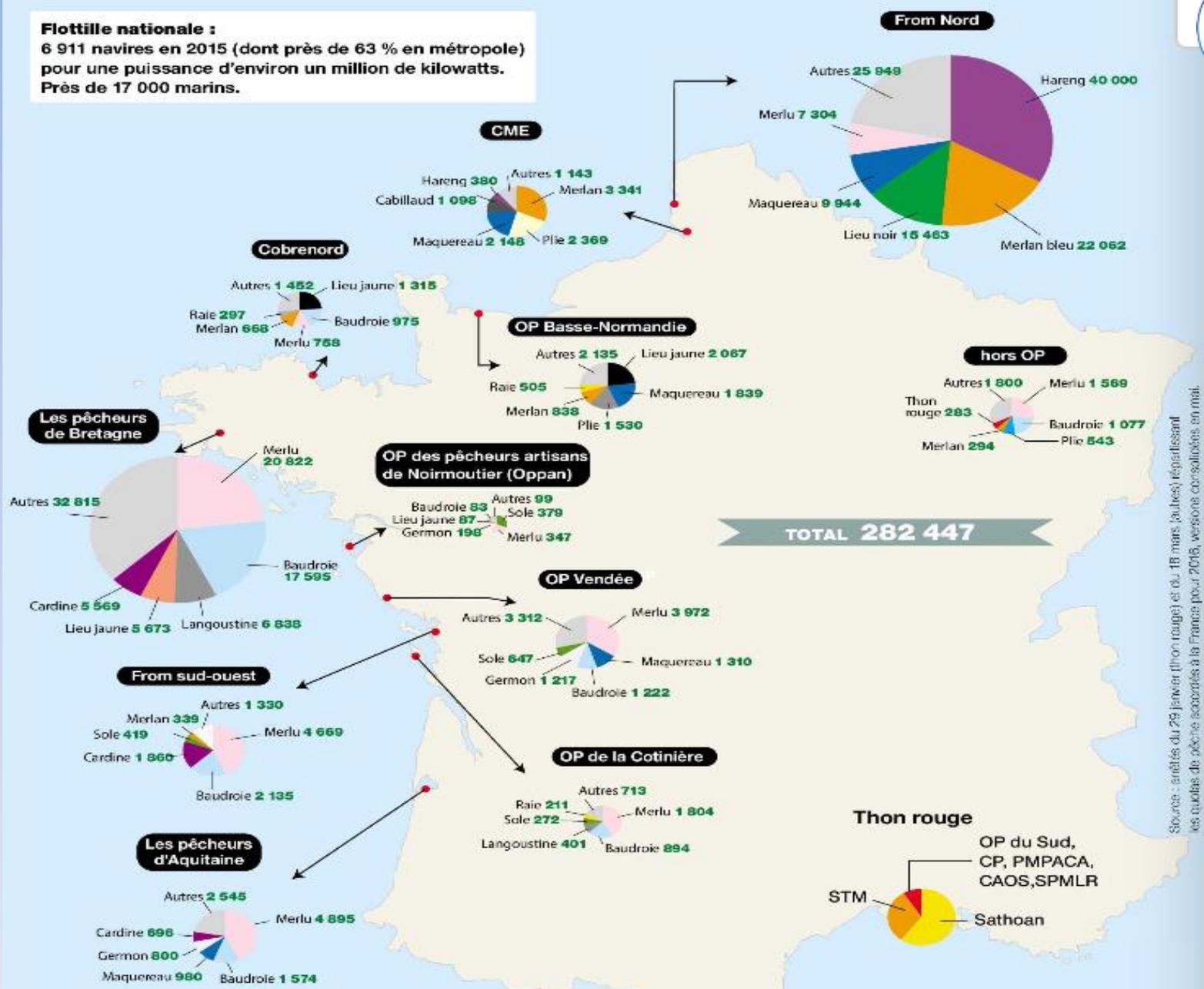


Appui scientifique et  
technique aux  
professionnels de la pêche



Comités des pêches en France

**Flottille nationale :**  
 6 911 navires en 2015 (dont près de 63 % en métropole)  
 pour une puissance d'environ un million de kilowatts.  
 Près de 17 000 marins.



Source : données du 29 janvier (thon rouge) et du 18 mars (autres) répartissant les quotas de pêche accordés à la France pour 2016, versions consolidées en mai.

# Les Ports et antennes locales du COREPEM



## Les ports en Pays de Loire:



- La Turballe
- Le Croisic & Le Pouliguen
- Les ports de l'estuaire et de la Côte de Jade
- Les ports vendéens de la baie de Bourgneuf
- Ile de Noirmoutier
- Ile d'Yeu
- Saint-Gilles-Croix-de-Vie
- Les Sables-d'Olonne
- L'Aiguillon

# Tour d'horizon du COREPEM Vendée

- [..\..\corepem\TV VENDEE- PUBLIREPORTAGE OP VENDEE 2018.mov](#)



**Filet (Trémail : maillant)**



37 navires  
29%

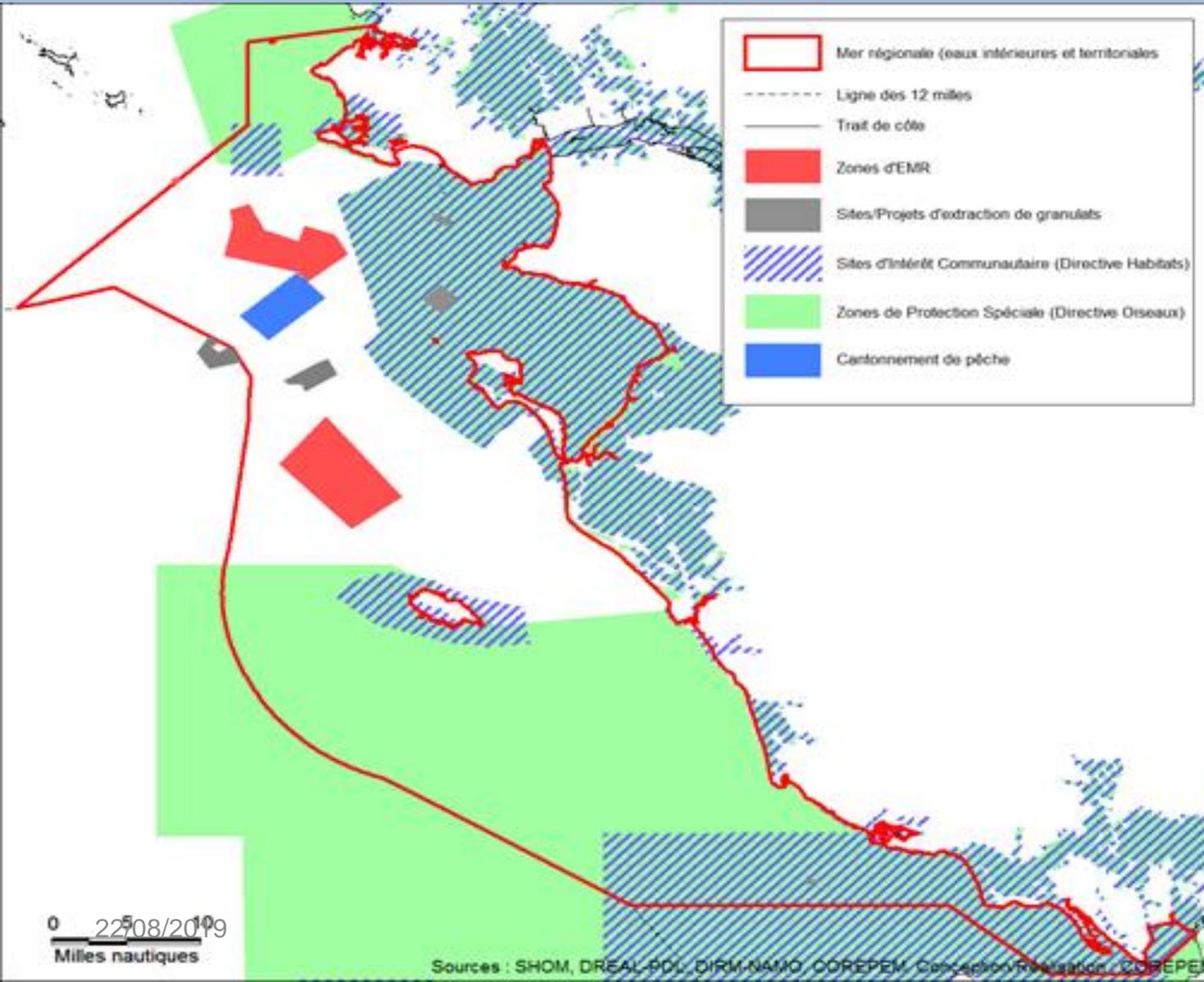


Les arts dormants



Les arts trainants

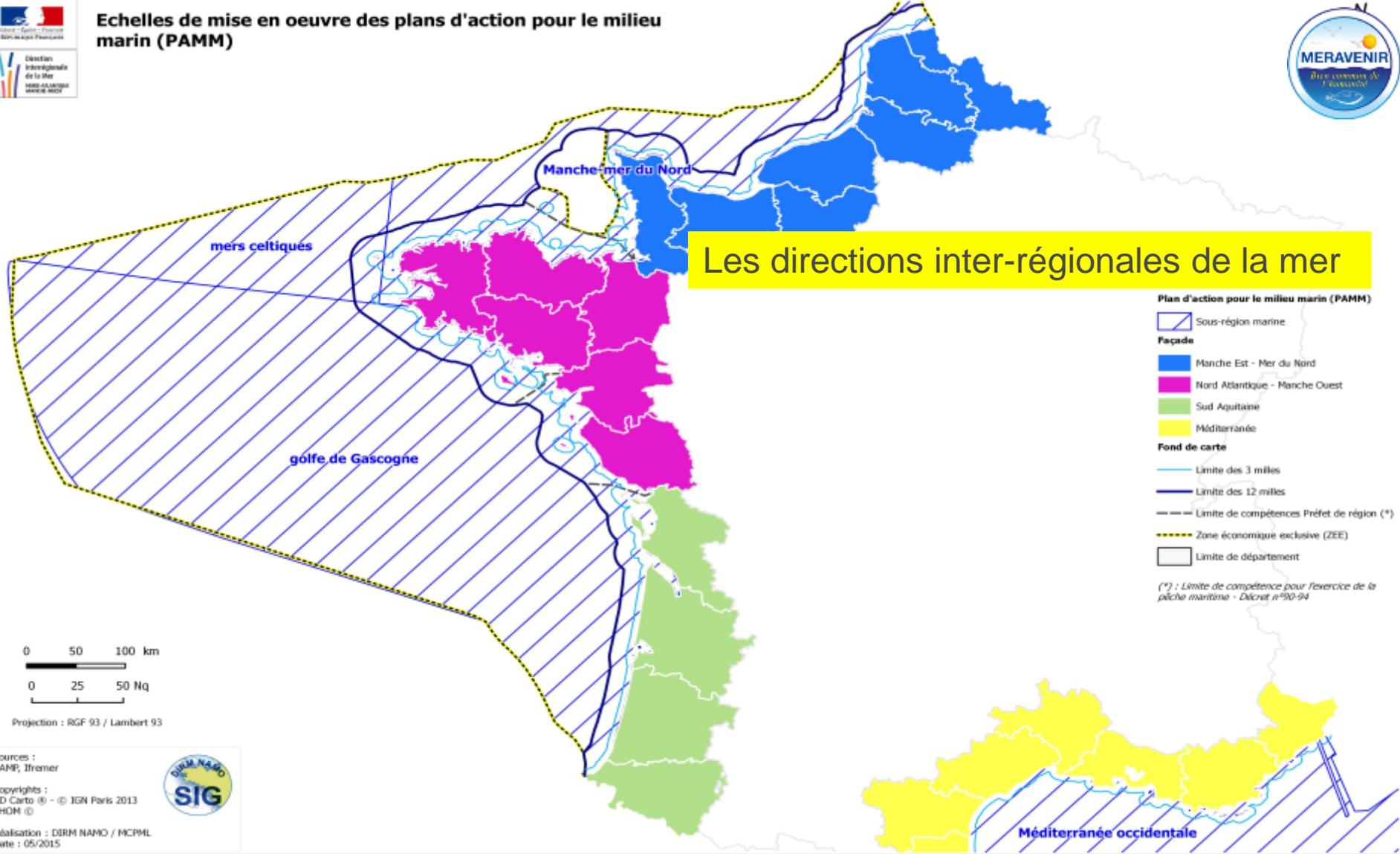
# La pêche au sein de l'économie maritime



Un partage de l'espace de plus en plus complexe impliquant de nouveaux jeux d'acteurs

Positionner les professionnels de la pêche comme des interlocuteurs incontournables et constructifs (CMF, éolien, granulats, AMP...) 71

Le développement de l'outil VALPENA



Le 23 mars 2010 ont été créées quatre directions inter-régionales de la mer : « Méditerranée », « Sud-Atlantique », « Nord Atlantique-Manche Ouest » et « Manche Est-Mer du Nord ». Elles ont leur siège respectivement à Marseille, Bordeaux, Nantes

La Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest (DIRM NAMO), dont le siège est situé à Nantes, est un service déconcentré de l'État au service des usagers de la mer pour la façade maritime de la Bretagne et des Pays de la Loire.



Les services de la DIRM NAMO



## Division pêche et aquaculture



### Gestion et suivi des aides publiques pour les pêches maritimes et l'aquaculture

- politiques d'aides État et Union Européenne, fonds européens pour les affaires maritimes et la pêche

### Mise en œuvre des mesures techniques de réglementation des pêches maritimes de l'aquaculture et des conditions d'accès à la ressource

- réglementation
- instruction et délivrance des autorisations de pêche
- tutelle administrative et financière des organismes professionnels
- contrôle des organisations de producteurs

Division pêche et aquaculture Rennes	
Unité des affaires économiques	Unité réglementation et droits à produire

Contact : [dpa.dirm-namo@developpement-durable.gouv.fr](mailto:dpa.dirm-namo@developpement-durable.gouv.fr)  
N° standard : 02 90 02 69 50



1 867 dossiers d'aides européennes pour 31 M€ (2007 - 2013)  
170 arrêtés / an  
2 000 autorisations de pêche pro délivrées / an  
et 44 permis de mise en exploitation / an



# Pêche maritime en Pays de la Loire en 2016

## 352 navires de pêche

- 8 % de la flotte de métropole
- 72 % en petite pêche\*
- 74 % de navires de plus de 20 ans

## 1 193 marins-pêcheurs

- 7 % des marins de métropole
- 59 % de plus de 40 ans
- 41 % en petite pêche\*
- 33 % en pêche au large\*

## 25 entreprises de mareyage\* (2015)

**845 tonnes de coquillages** pêchées par les pêcheurs à pied professionnels

## Aquaculture marine

- 5 604 concessions accordées
- 657 éleveurs, 1 148 hectares 9 618 tonnes huitres (2014)
- 6376 tonnes de moules (2014)
- 2 milliards de naissains d'huitres (2012)
- 302 navires aquacoles

**1 emploi en mer 4 emplois à terre.**

## La formation maritime - Année 2015 / 2016

124 élèves en formation initiale dans 1 lycée maritime

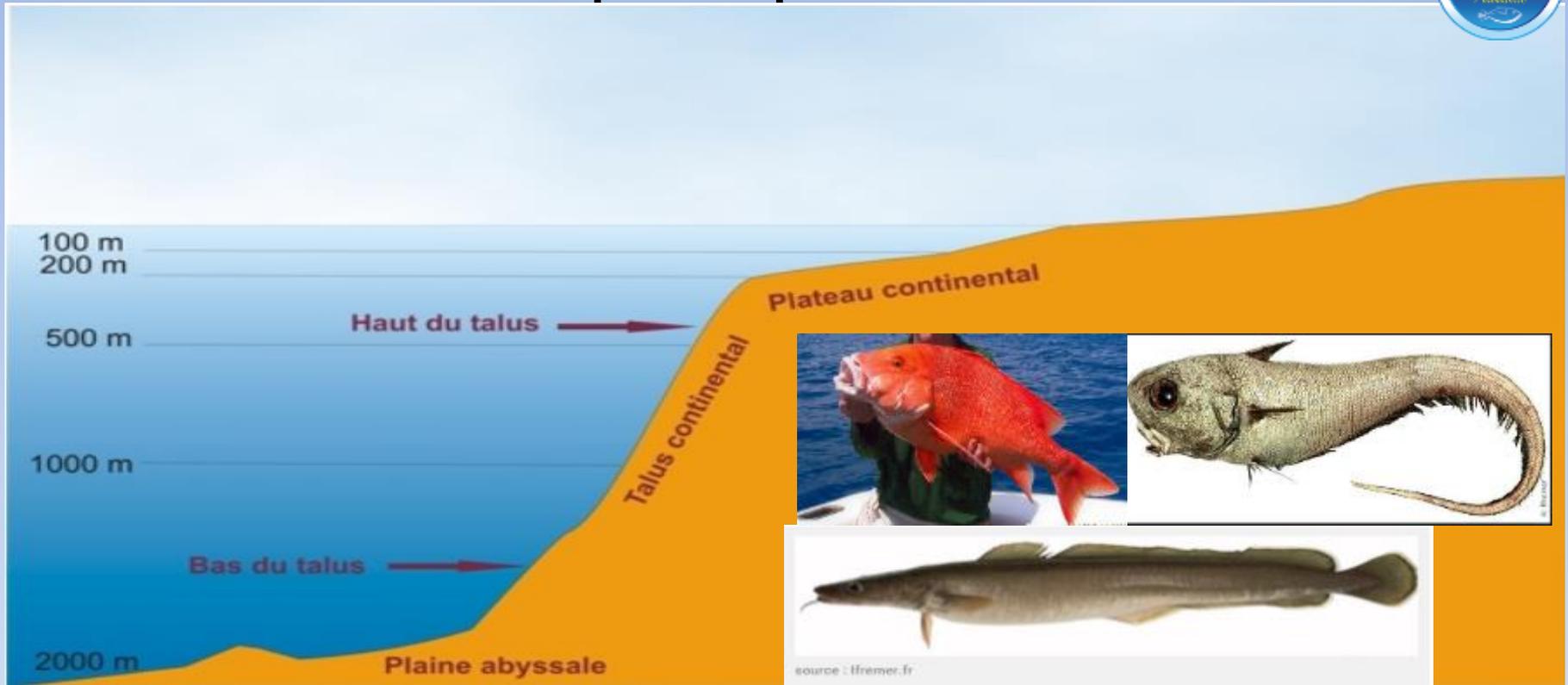
106 862 heures de formation continue

## Où se font les prises :

- Principalement les prises vont du **golfe de Gascogne** à la **pointe Finistère**,
- Quelques bateaux vont sur les côtes d'Irlande !!!



# Jusqu'à quelle profondeur la pêche est-elle pratiquée ?



La plupart des engins de pêche utilisés sont conçus pour pêcher du rivage jusqu'à 500 mètres de profondeur, là où vit la majorité des espèces marines exploitées. Seules la lingue bleue et les espèces profondes, comme le grenadier et l'empereur, sont pêchées en deçà, jusqu'à moins 1700 mètres. La pêche est donc essentiellement pratiquée sur le plateau continental et le haut du talus.

**Interdiction de pêcher en dessous de 800 m dans les eaux européennes .**

# Jusqu'à quelle profondeur la pêche est-elle pratiquée ?



# Jusqu'à quelle profondeur la pêche est-elle pratiquée ?



# Groupements de gestion et Armements coopératifs



## Acteurs importants de la filière

### 4 armements coopératifs – groupements de gestion en Vendée

#### Qui sont-ils ?

**I.A.C.A.V.**  
Armement Coopératif  
Artisanal Vendéen

Société Anonyme  
aux Sables d'Olonne  
Éts. secondaire à l'Île d'Yeu

82 navires en gestion, dont  
55 aux Sables  
et 27 à Yeu

Au 31/12/2017  
Copropriétaire de 10 navires

**Evènements marquants**

- \* Commande navire neuf
- \* Projet immobilier
- \* Participation financière au projet precataupe
- \* 50 ans de la structure

**I.A.CO.P.A.N.**  
Armement Coopératif des  
Pêcheurs  
Artisans Noirmourtrins

Société Anonyme  
au Port de l'Herbaudière  
à Noirmoutier

52 navires en gestion  
1 ostréiculteur  
5 éts. hors pêche  
3 SCI

Au 31/12/2017  
Copropriétaire de 3 navires

**I.A.C.A.V.I.E**  
Armement Coopératif  
Artisanal de la Vie

Société Anonyme  
à Saint Gilles Croix de Vie

51 navires en gestion,  
dont  
41 à Saint Gilles  
et 10 à l'Epoids



# L'Armement Coopératif Artisanal Vendéen



Présentation de l'A.C.A.V.



- Constitution en 1967
- Présent sur les ports des Sables-d'Olonne et de l'île d'Yeu
- 2 activités : **Gérance de navires Armement et co-armement**
- 2018 : Le nombre de navires en gérance sur les SABLES et l'ILE D'YEU est stable par rapport à 2017 : 54 sur LS et 26 sur Yeu.

# La criée des Sables d'Olonne 2018



Un chiffre d'affaires de **47,50 M€** (+ 03%), pour un tonnage de **8 485 tonnes**.

Les apports **extérieurs** ont représenté **20 % du chiffre** d'affaires de la criée.

**177** acheteurs, dont **88** acheteurs à distance (25 % du CA ).

La flottille de **l'île d'Yeu** a représenté **26%** des valeurs débarquées, **29 % du tonnage** (Maxiplon).

Les **débarquements extérieurs** sont aussi : fileyeurs bretons et du sud-ouest qui fréquentent le port à la saison de la sole, et de chalutiers bretons .

# État des lieux: La pêche en Vendée



volumes mis en vente et valeur des ventes en halle à marée, par nom de halle à marée

	Tonnes 2017	Tonnes 2018	% 2017>18	€ 2 017	€ 2 018	% 2017>18
La Turballe	8 011	7 537	5,9%	20 784 000,00 €	20 542 000,00 €	1,16%
Le Croisic	2 009	1 863	7,3%	14 276 000,00 €	13 653 000,00 €	4,36%
Noirmoutier	1 709	1 691	1,1%	11 691 000,00 €	12 521 000,00 €	7,10%
Ile d'Yeu	142	128	9,9%	779 000,00 €	614 000,00 €	21,18%
Saint-Gilles-Croix-de-Vie	1 879	1 969	4,8%	8 103 000,00 €	8 157 000,00 €	0,67%
Les Sables d'Olonne	7 728	8 010	3,6%	44 276 000,00 €	46 105 000,00 €	4,13%
<b>Totaux</b>	<b>21 478</b>	<b>21 198</b>	<b>1,30%</b>	<b>99 909 000,00 €</b>	<b>101 592 000,00 €</b>	<b>1,68%</b>

Source FranceAgriMer 2018

- 3<sup>e</sup> place de la pêche française en valeur
- **Quelques espèces débarquées en halle à marée :**

Merlu, sardine, coquille St-Jacques, baudroie, merlan, maquereau, seiche, sole, lieu noir, anchois, églefin, calmar, bar, lingue franche, lieu jaune, cabillaud, langoustine, rouget barbet, St-Pierre, turbot..

# État des lieux: La pêche en Vendée



## Les métiers de la pêche :

- Les métiers pratiqués se caractérisent par leur diversité : chalutage de fond, chalutage pélagique, senne danoise ou métiers polyvalents (filet, ligne, casier, palangre, tamis à civelle) suivant les saisons. La flotte est composée majoritairement de navires polyvalents et de chalutier.

	<b>2017</b>	<b>flotte de pêche en Vendée</b>
<b>Noirmoutier</b>		83
<b>Sables d'Olonne</b>		60
<b>Saint Gilles Croix de Vie</b>		47
<b>Ile Yeu</b>		29
<b>Aiguillon sur Mer</b>		19
<b>Total</b>		<b>238</b>

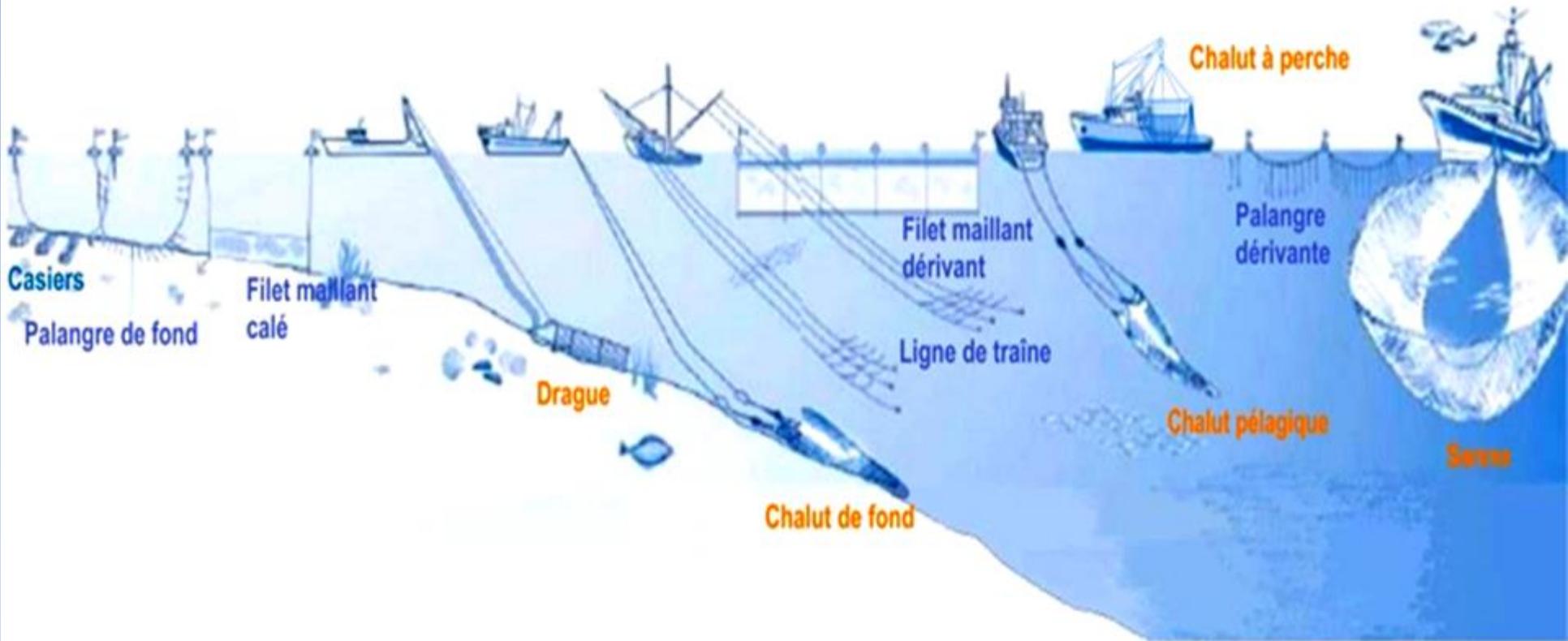
# État des lieux: La pêche en Vendée

TYPES DE NAVIRES	Répartition de la flotte vendéenne par types de navires					
	2012	2013*	2014*	2015*	2016*	2017*
Chalutiers	41	60	61	56	55	54
Caseyeurs	2	2	2	2	2	2
Fileyeurs	7	7	8	9	9	9
Ligneurs, Palangriers	15	16	29	30	31	33
Navires Polyvalents	197	171	144	135	136	138
Dragueur	0	0	1	1	1	1
Chaland aquacole	0	0	1	1	1	1
<b>TOTAUX</b>	<b>262</b>	<b>256</b>	<b>246</b>	<b>234</b>	<b>235</b>	<b>238</b>

\* navires inscrits sur le fichier flotte de pêche communautaire

Répartition de la flottille de pêche vendéenne par tranche d'âge Et par longueur en 2017				
Tranches d'âges	< à 12 m	De 12 à 16 m	De 16 à 25 m	Total
< à 5 ans	2	0	2	4
De 5 à 15 ans	29	0	5	34
De 16 à 25 ans	37	3	3	43
De 26 à 35 ans	84	7	19	110
> à 35 ans	44	0	3	47
<b>Total</b>	<b>196</b>	<b>10</b>	<b>32</b>	<b>238</b>

# Les engins de pêche



 Engins de pêche actifs

 Engins de pêche passifs

# État des lieux: La pêche en Vendée



- D'après les statistiques de la DAMGM (Direction des Affaires Maritimes et des Gens de Mer) les marins pêcheurs ont perdu le quart de leurs effectifs en **moins de 15 ans**.
- Toutes les façades maritimes ont vu une diminution du nombre de leurs marins pêcheurs.
- La pêche au large est particulièrement touchée, **la pêche côtière résiste mieux**.
- **Flotte vieillissante**, moins de poisson et rentabilité plus fragile.

# Les types de navigations:



- **Les conditions et horaires de travail** varient selon le type de navire et la technique de pêche pratiquée, d'un à plusieurs jours en mer avec des systèmes de roulement de congés sur la plupart des navires. Ces métiers s'exercent sur des navires pratiquants différents « types de navigation », selon leur taille et/ou l'activité de pêche pratiquée :
- La navigation en **petite pêche** : sorties en mer de **moins de 24 heures**, s'effectuant le long des côtes ou dans les estuaires.
- La navigation en **pêche côtière** : sorties en mer de **moins de 96 heures** (- de 4 jours), maxi 20 milles des côtes.
- La navigation en **pêche au large** : sorties en mer de **plus de 96 heures** (+ de 4 jours), à plus de 20 milles des côtes.

• Source Corepem

# Les types de navigations:



## Grande pêche :

- Navires de plus de 1000 tonneaux (2,83 m3) de jauge brute (tjb) ;
- Navires de plus de 150 tonneaux s'absentant habituellement plus de 20 jours de son port d'exploitation ou de ravitaillement ;
- Navires de plus de 150 tonneaux dont le port d'armement est **éloigné de plus de 20 jours** du port d'exploitation ou de ravitaillement.

# Formations aux métiers de la mer



- **Capitaine 200 Pêche** : Il peut commander des navires de Pêche jusqu'à **200 UMS** (Universal Measurement System : 2 UMS = 1 tonneau = 2,84 m<sup>3</sup>) ou de Longueur **inférieure à 24 mètres** allant au maximum à **100 milles** des côtes si titulaire du Médical II et du CGO. Acquisition des compétences nécessaires à l'exploitation des stations de navire, des équipements radio de secours, embarcations de sauvetage.
- **Capitaine 500 UMS** : Le brevet de Capitaine 500 permet d'exercer les fonctions **de capitaine** sur tout navire de jauge brute inférieure à **500 UMS**, ne dépassant pas **200 miles** des côtes
- **CAP Matelot par apprentissage**: Devenir matelot diplômé par l'apprentissage, l'apprenti est **identifié marin et perçoit un salaire.**
- **CRO : Certificat restreint d'opérateur.** Opérateur des radiocommunications à bord d'un navire exploité dans le cadre
- du SMDSM en zone A1 (Système Mondial de Détresse et de Sécurité en mer)

# La pêche en Vendée

## Le Patron de pêche :

- Il exerce des fonctions de **commandement**.
- Il est **responsable de la conduite du navire** et des opérations liées à son activité, ainsi que de la **gestion de l'équipage**.
- Sur les petits navires de pêche, le patron remplit également souvent la **fonction de mécanicien**.
- Pour exercer ses fonctions, le patron doit être titulaire d'un brevet spécifique maritime dont le niveau est différent selon la taille, de la puissance motrice, la distance d'éloignement en mer du navire et de son type de navigation.

# La pêche en Vendée



## Le logbook :

- **Le cahier du calier** : poisson mis en cale par le marin qui en a la charge.
- **Inscription du tonnage dans le logbook** (document officiel bleu, donné par UE via les affaires maritimes) trait par trait, espèce par espèce, le lieu de pêche, l'heure des prises. Les totaux doivent correspondre, au plus précis, à ce qui est en cale, **+/- 8%**, sinon gare à l'amende si contrôle.
- **Amende ~ 150 000€**, plus les jours de mer perdus et la saisie du matériel si le logbook n'est pas rempli depuis plusieurs jours.
- **Le logbook doit être rempli à 0 heure** pour la pêche de la journée précédant. Cette obligation est contraignante pour les patrons pêcheurs.

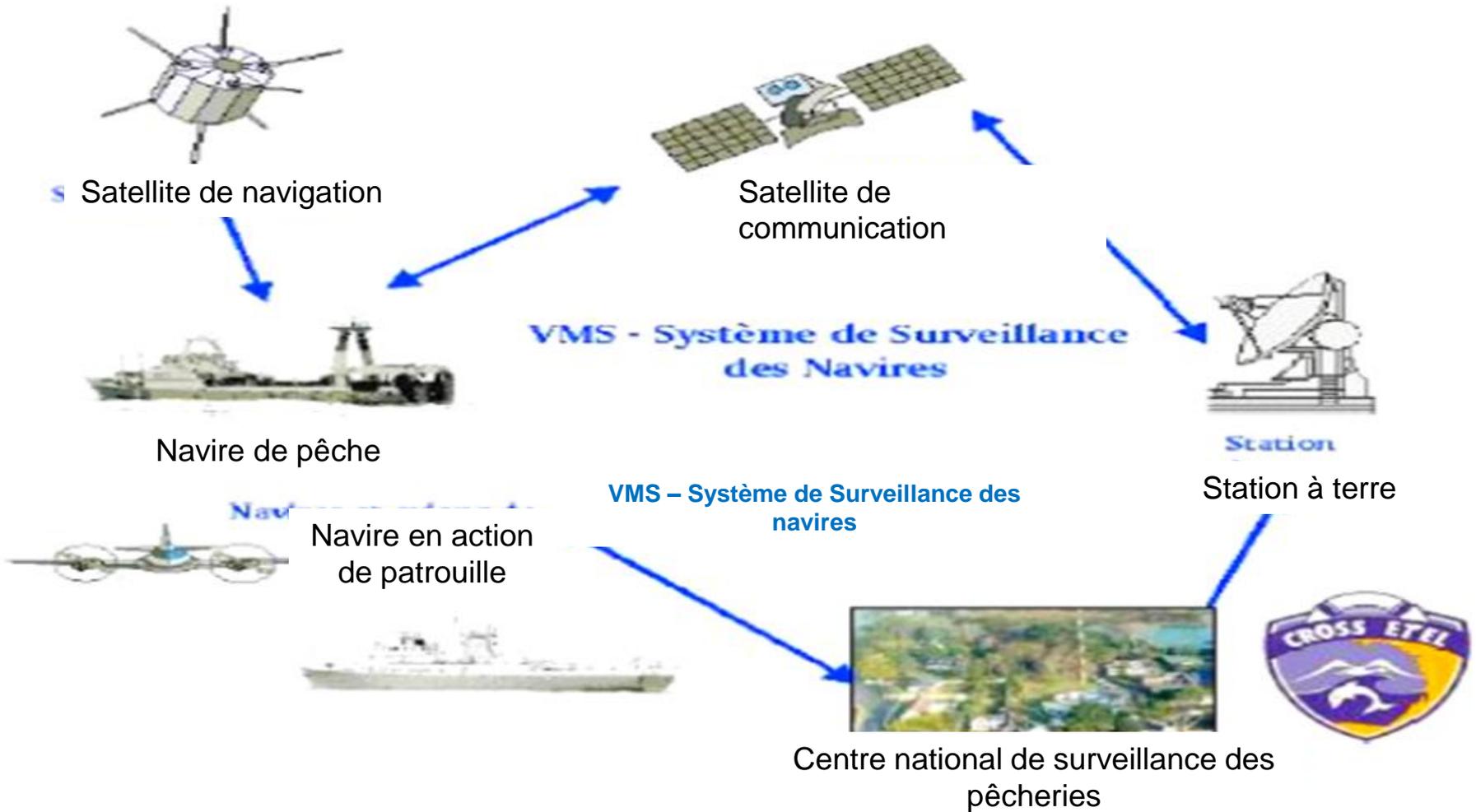
## Les bateaux sont suivis 24/24 par le système satellitaire VMS

(Vessels Monitoring System) et les informations conservées par les **CROSS** (Centre Régional Opérationnel de Sécurité et de Sauvetage), (72)

## Directives européennes :

- **1er janvier 2005 impose aux navires de pêche communautaire de plus de 15 mètres l'emport d'une balise **VMS** permettant le suivi de la pêche par satellite.**
- Au plan technique, les VMS sont des systèmes autonomes, indépendants des autres appareils de bord.
- Ils transmettent **la position des navires au CROSS Etel** et permettent ainsi le contrôle des zones de pêche.

# La pêche en Vendée



Source - Commission européenne - Direction Générale Pêche

# La pêche en Vendée



## La vie d'un marin pêcheur : « Le Matelot »

- Il contribue au **fonctionnement du navire** : manœuvre des engins de pêche ainsi que leur **entretien et réparation, tri et conditionnement** des espèces pêchées, conduite du navire (**quart de navigation**), entretien et parfois cuisine à bord.
- Selon le type et la taille du navire, si le patron ne navigue pas seul, l'équipage comprend un ou plusieurs matelots.
- Les plus **expérimentés** peuvent se voir confier des responsabilités et des **tâches particulières**.
- Pour exercer sa fonction, le matelot doit être **titulaire d'un titre de qualification professionnelle maritime** (formation pont).

# La pêche en Vendée :



## Combien gagne un marin :

- Pour un **pêcheur-armateur** (propriétaire de son bateau), en moyenne, **4000€** net/mois (**11,36€/h**), suivant les saisons, la météo et la demande en poissons ?
- **Un matelot**, en moyenne **2 500 € / mois** (7,10€/h).
- En petite pêche, ils démarrent leur journée **vers 3 h** et la finissent aux alentours de **19 h**, et font un travail harassant, risqué : **c'est pour ceux qui crochent dedans !**

# La pêche en Vendée :



## La pêche a du mal à recruter:

- Les navires ont **du mal à trouver des matelots**, et se tournent vers l'étranger pour recruter.
- Aujourd'hui, la pêche se porte pas trop mal en Atlantique. Ressources, en majorités, présentes, bons prix de vente, mais **attention le gasoil est au 01/2019 : ~ à 0,56 €.**
- Certains segments sont en difficulté, soumis **à des restrictions de quota** menaçant leur entreprise, pour redresser la situation de stocks , bar et sole notamment.
- Le bon état des **stocks** passe par une **bonne gestion**, mais il y a une chose que le marin ne maîtrise pas c'est **la pollution** de tout ordre. Un gros chantier de concertation entre **terrien et gens de mer** est à engager, **il y a urgence.**

# La vie du marin et de sa famille



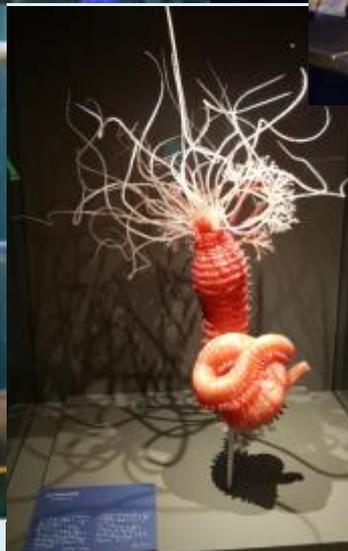
- Quand le capitaine tourne la jetée, il fait **corps avec la mer** et son navire, il oublie les problèmes de la terre. Il fait **confiance en son épouse** pour la gestion de la maison. La réussite d'un marin est indissociable de sa femme.
- Sa femme est le **phare** qui le relie à sa famille, son moral, son équilibre dans la séparation.
- Les décisions familiales sont souvent de la responsabilité de la femme. Les charges pèsent lourdement sur ses épaules. Ai-je bien fait !!!
- Il est partagé entre la MER et sa famille. La femme de marin se rend compte bien vite **qu'elle épouse le marin et la mer.**
- Aujourd'hui, la plupart des femmes de marins ont une activité professionnelle à terre, **les métiers de la mer leur sont ouverts**, notamment à partir des circuits de formation dispensés dans les écoles.

# La vie du marin et de sa famille



- Une grande solidarité existe entre les femmes de marin.
- Elles peuvent se rencontrer par le biais d'association : **« l'Association des Femmes de Marins »** aux Sables-d'Olonne. Le dialogue et le partage sont de mise, elles prennent confiance et s'entraident. Cela permet de **tenir le coup**.
- En Vendée une des démarches importantes a été de contribuer à mettre en place **une formation qualifiante et diplômante**, pour que le rôle et la place des femmes de marins soient **mieux reconnus** quel que soit le type de pêche pratiqué par leur mari.
- **Le brevet de conjoint collaborateur de chef d'entreprise artisanale maritime**, implanté par l'association **en 1997**.
- Cette formation apprend aux conjointes à gérer l'entreprise **familiale maritime: comptabilité, vente de poisson...**

# MERCI à toutes et à tous de votre écoute.





- 06 80 45 49 80 - [meravenir@gmail.com](mailto:meravenir@gmail.com) - <https://www.facebook.com/meravenir> -  
[www.MERAVENIR.org](http://www.MERAVENIR.org)